



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Presta »

Nous venons d'apprendre que la CFDT, avec la CFTC et la CFE-CGC, ont signé l'accord salaire de branche. Voici ce que sera les nouveaux minima applicables le 1^{er} jour du mois suivant la publication au Journal Officiel de l'arrêté d'extension. D'après ce que dit le patronat et le Ministère, cela devrait être fait pour le second semestre de l'année.

Statuts	Niv.	Coef	Ind.	Pt.	Rém.
Empl.	I	120	466	3,876	1 806,22 €
		130	468	3,876	1 813,97 €
		140	470	3,876	1 821,72 €
	II	150	472	3,876	1 829,47 €
		160	474	3,876	1 837,22 €
		170	476	3,876	1 844,98 €
TAM	III	190	482	3,876	1 868,23 €
		200	514	3,763	1 934,18 €
		220	531	3,763	1 998,15 €
	V	230	542	3,763	2 039,55 €
		240	558	3,763	2 099,75 €
		250	572	3,763	2 152,44 €
Cadres	VI	260	591	3,763	2 223,93 €
		280	679	3,687	2 503,47 €
		290	727	3,687	2 680,45 €
		300	852	3,687	3 141,32 €
	VII	330	864	3,687	3 185,57 €
		360	924	3,687	3 406,79 €
		390	999	3,687	3 683,31 €
		420	1074	3,687	3 959,84 €
	VIII	450	1312	3,687	4 837,34 €
		500	1552	3,687	5 722,22 €
		550	1709	3,687	6 301,08 €
		IX			

Autre nouvelle qui peut avoir son importance, le 8 avril dernier, la Direction Générale du Travail a communiqué les chiffres bruts de la représentativité syndicale au niveau nationale et par branche.

	2020	2024	Diff.	Pos. 2020	Pos. 2024
CFDT	28,97%	28,81%	-0,16%	1	1
CGT	21,64%	19,48%	-2,16%	2	2
CGT-FO	13,88%	12,99%	-0,89%	4	4
CFE-CGC	3,63%	4,05%	0,42%	6	6
CFTC	14,25%	16,02%	1,77%	3	3
SUD	11,77%	11,37%	-0,40%	5	5

Comme vous pouvez le constater les grands équilibres ne sont pas bouleversés, par contre nous sommes 4 organisations à voir baisser notre représentativité. Nous ne pouvons nous satisfaire de conserver la seconde place alors que nous sommes le syndicat qui recule le plus dans la branche.

Mais ces résultats, loin d'être synonyme de déclin, est pour nous un aiguillon qui nous invite à aller plus vers les salarié-e-s, de débattre avec eux des alternatives aux projets patronaux et gouvernementaux qui veulent aliéner les travailleuses et les travailleurs à leur seul profit.

Car nous savons très bien qu'une organisation syndicale, quelque soit sa taille, est un outil inutile si les salarié-e-s ne se l'approprie pas. Un marteau n'a jamais planté un clou tout seul. Il faut toujours l'intervention d'un être humain. Pour le syndicat, c'est pareil.

Toutes les grandes conquêtes sociales découlent de grandes mobilisations de masse, dans les entreprises comme ailleurs.

Notre rôle est de créer les moyens de cette mobilisation qui créera le rapport de force nécessaire à **l'aboutissement de vos revendications.**

Nous allons donc redoubler d'effort pour aller à votre rencontre, débattre avec vous et tenter de vous convaincre que l'amélioration de vos conditions de travail et de vie est entre vos mains.

En dernier lieu, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui par leurs bulletins de vote nous ont fait confiance. **MERCI A VOUS !**

La CGT n'a pas signé cet accord, car encore une fois, celui-ci reste amarrer au SMIC, et dès sa prochaine augmentation, le premier niveau, voire plus, sera en-dessous du SMIC. Nous souhaitons en finir avec cette fatalité qui touche cette branche depuis sa création ou presque.

Nous savons pourquoi, le patronat ne veut pas décorrérer la grille du SMIC : C'est pour pouvoir bénéficier des différents allègements de cotisations sociales qui sont calculés sur un pourcentage du SMIC. Il nous appauvrit pour mieux s'enrichir ! Et par la même occasion élimine, petit à petit, notre couverture sociale (santé, familiale, retraite, etc.).

Nous ne pouvons pas cautionner une telle attitude qui crée la misère chez celles et ceux qui créent réellement la richesse de ce pays : les travailleuses et les travailleurs.

Mobilisons-nous pour que cela cesse !

C'est pourquoi nous vous appelons à participer aux manifestations du 1^{er} mai qui se dérouleront un peu partout en France.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.